

Coopération France-Québec : les Parcs partagent leur modèle de gouvernance pour un projet local durable



Fin avril, Philippe Gamen, président délégué de la Fédération des Parcs participait au troisième accueil de la délégation française à Québec dans le cadre de la "Coopération décentralisée sur le développement durable des systèmes alimentaires territorialisés pour la résilience des collectivités". Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande pilote avec succès cette coopération côté français permettant le partage d'expériences de part et d'autre de l'Atlantique. Durant cette mission Philippe Gamen a participé au colloque international "Biodiversité, agriculture et sécurité alimentaire : des engagements aux actions". Ce colloque était organisé par la FAO et l'Université de Laval. Sa participation a permis de témoigner de l'intérêt des Parcs dans leur capacité à embarquer l'ensemble des acteurs en donnant du sens par une approche locale. En France comme à l'étranger, le modèle Parc inspire toujours autant ! En retour, une délégation québécoise viendra en France du 14 au 18 octobre prochain.

Philippe Gamen est intervenu dans deux tables rondes, l'une sur le lien entre agriculture, paysage et biodiversité, l'autre sur l'engagement de la société à tous les échelons. Ces interventions ont illustré l'approche globale portée par les Parcs naturels régionaux avec l'implication des collectivités, des habitants et des acteurs économiques du territoire. Dans les autres interventions de ce colloque, est apparue toute l'urgence liée au changement climatique, en particulier dans les pays du sud qui en mesurent les conséquences de plein fouet et où l'on reconnaît tout l'intérêt de prendre en compte le projet local dans toutes ses dimensions. Une feuille de route découlera de ce colloque.

Valorisation des ressources locales : un fondement pour des paysages créateurs de biodiversité

Le projet local à la française incarné par les Parcs naturels régionaux, est une façon très concrète de proposer une nature riche grâce à un mode de vie qui s'appuie sur la ressource du territoire. En effet, les Parcs entendent répondre aux besoins des habitants à partir de cette ressource locale sur ce qu'il y a de plus régalien dans la nature humaine, à savoir, se nourrir, habiter, répondre à notre besoin de contact avec la nature et donc d'en prendre soin, de renforcer le lien social et la culture, de préserver la ressource en eau et d'aborder le déplacement, notamment en privilégiant la qualité de l'espace public, de la façon la plus douce possible.

Ils privilégient la rénovation de l'habitat plutôt que la construction neuve, afin de limiter l'artificialisation des sols, ils travaillent avec leurs villes portes, notamment sur le tourisme de proximité, les filières courtes, en particulier pour les matériaux des bâtiments et pour l'alimentation. Tout ce processus génère une diversité biologique et une diversité paysagère.

Embarquer les agriculteurs et tous les acteurs du territoire dans un projet durable

En accompagnant les agriculteurs dans leurs pratiques, en les aidant dans la valorisation et la commercialisation de leurs produits, en créant des réseaux locaux, en mettant à disposition une ingénierie pluridisciplinaire, les Parcs incitent à un engagement dans des pratiques plus durables favorables à la biodiversité.

Ils accompagnent ainsi de nombreuses démarches agroécologiques :

- concours général agricole des pratiques agroécologiques,
- signes officiels de qualité et d'origine,
- Marque « Valeurs Parc naturel régional » avec un référentiel fondé sur des pratiques,
- mesures agroenvironnementales et climatiques,
- paiement pour services environnementaux,
- plans bio,
- partage de savoir et savoir-faire des agriculteurs et de l'innovation...

Les Parcs interviennent aussi pour aider à la structuration de filières durables par exemple la filière chanvre ou l'élevage extensif. Ils accompagnent aussi les démarches de valorisation locales de ces productions durables : boutiques de produits locaux, signes de reconnaissance, accompagnement des cantines scolaires à s'approvisionner localement, coopération avec les villes portes. Ils mettent les agriculteurs en réseau entre eux mais aussi avec d'autres métiers comme la restauration et l'hébergement. Changer les pratiques passe aussi par un apprentissage d'une alimentation différente via les scolaires notamment.

Une expérimentation qui dure depuis plus de 50 ans

Les Parcs expérimentent ce mode de vie locale depuis plus de 50 ans. Pour eux, il paraît indispensable d'embarquer la société toute entière dans un projet durable, auquel tout le territoire va adhérer en créant un espace de dialogue. Chaque maillon, les collectivités locales, les entreprises mais aussi les habitants et même les touristes doivent concourir à un développement durable du territoire. C'est par une prise de conscience collective de la valeur des patrimoines naturels et socio-culturels locaux qu'on engendre des bonnes pratiques. C'est ainsi ce modèle de développement local et d'engagement que défendent les Parcs naturels régionaux.

Le principal défi est de prendre conscience de ces éléments et d'en tenir compte dans la trajectoire des territoires pour relocaliser au mieux les systèmes alimentaires, valoriser les patrimoines et paysages. Il s'agit aussi dans les instruments et politiques, de donner plus de latitude à ces projets, favorisant une approche plus collective et plus responsable à tous les niveaux. Cette approche a été confortée par les autres participants des tables rondes comme la ville de Québec ou encore la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Philippe Gamen a pu également découvrir au Québec de belles expériences de développement local fondées sur un terroir comme l'entreprise "Viandes biologiques de Charlevoix" ou la fromagerie "la famille Mignerou".